RCS : TARASCON
Code greffe : 1305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1956 B 00029
Numéro SIREN : 735 680 290
Nom ou dénomination : SOULEIADO

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2020 sous le numéro de dépôt 3707

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TARASCON
PV DEPOT N° 3707 DU 30 SEP. 2020

799

REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLLE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
21 SEP. 2020
TARASCON

Pour : **La société SOULEIADO,**
Société par actions simplifiée au capital de 37 500 euros,
Domiciliée 39, Rue Charles Demery, 13150 TARASCON
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Trascon sous le numéro 735 680 290,
Représentée par la société SRH SARL, société immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Tarascon sous le numéro 492 200 639, elle-même représentée par Monsieur Stéphane RICHARD,

Ayant pour avocat la SELARL VINCENT FLAUTO – AVOCAT,
Prise en la personne de Maître Vincent FLAUTO,
Domiciliée 80, Rue Etienne Lenoir, 30900 NIMES,

Monsieur ou Madame le Président du Tribunal de Commerce de Trascon,

Sur : **La prorogation du délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.**

Madame ou Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Tarascon,,

Ayant été mandaté par la Société SOULEIADO, représentée par sa présidente la société SRH SARL, elle-même représentée par Monsieur Stéphane RICHARD, aux fins de déposer par devant vous la présente Requête,

Nous avons l'honneur de vous exposer :

- Que la société SOULEIADO, a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 31 décembre 2019, qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 30 septembre 2020 ; les mesures gouvernementales ayant prorogées la date de tenue de l'assemblée générale et ce compte tenu de la crise sanitaire actuelle.

- Que ce délai ne pourra être respecté pour les raisons suivantes :
 - D'une part, afin de permettre au commissaire aux comptes de finaliser ces travaux en prenant au mieux en comptes les événements postérieurs à la clôture du dernier exercice,
 - D'autre part afin de s'inscrire dans le même calendrier que celui de la validation total du plan de sauvegarde dont l'audience a été reportée au mois d'octobre 2020.

- De ce fait, l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes de la société ne pourra se tenir dans les délais légaux, soit le 30 septembre 2020.

Qu'en conséquence,

La requérante sollicite qu'il vous plaise, Madame, Monsieur, le Président, de bien vouloir autoriser la société à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois mois, soit jusqu'au 31 décembre 2020 lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation à l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

Fait à Nimes le 15 septembre 2020

SELARL VINCENT FLAUTO - AVOCAT
Maître Vincent FLAUTO
Avocat

Les copies du présent sont certifiées conformes à l'original par le soussigné, déposées en deux exemplaires.

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOULEIADO — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 39 Rue Charles Demery 13150 TARASCON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 3 5 6 8 0 2 9 0 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2019

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	427 924	AG	293 836	134 087
		Fonds commercial (1)	AH	5 446 759	AI		5 446 759
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	693 698	AQ	488 850	204 848
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 696 581	AS	2 047 765	648 815
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 799 399	AU	1 637 219	2 162 180
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	81 000	(81 000)
		Autres participations	CU	81 000	CV		81 000
		Créances rattachées à des participations	BB	1 364 504	BC	1 364 504	
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	164 742	BI		164 742
		TOTAL (II)	BJ	14 674 609	BK	5 913 175	8 761 433
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	3 211 127	BS	418 357	2 792 770
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	55 422	BY		55 422
		Autres créances (3)	BZ	164 810	CA		164 810
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	662 121	CG		662 121
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	129 809	CI		129 809
		TOTAL (III)	CJ	4 223 290	CK	418 357	3 804 933
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	18 897 900	1A	6 331 532	12 566 367

Renvois : (1) Dont droit au bail : 2 304 759 — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SOULEIADO — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37 500)	DA	37 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(1 805 791)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(380 900)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(2 149 192)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	28 847
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	28 847
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 622 600
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 293 244
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	650 927
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 111 094
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	8 846
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	14 686 712
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 566 367

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 686 712
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOULEIADO — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 299 076	FB	45 785	FC	8 344 862	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	34 221	FH	7 897	FI	42 119	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 333 298	FK	53 683	FL	8 386 981	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	191	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	86 119	
	Autres produits (1) (11)					FQ	351 611	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 824 903	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	151 380	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 355 062	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(192 513)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 833 934	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	205 398	
	Salaires et traitements*					FY	2 531 544	
	Charges sociales (10)					FZ	744 106	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	507 013	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	33 884	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 169 810	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(344 907)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS	122	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	122	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(122)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(345 030)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS SOULEIADO — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	44 802
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	44 802
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	80 673
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	80 673
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(35 870)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	8 869 705
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	9 250 606
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(380 900)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	71 495
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	351 544
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	31 938
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**		obligatoires **A9**
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités sur marchés	36 348	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44 324	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		44 802

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2020000799

SOCIETE REQUERANTE : **SOULEIADO (SAS)**
39, Rue Charles Demery
13150 Tarascon

ORDONNANCE

NOUS DANIEL PERRIER, VICE-PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARASCON,

ASSISTE DE MAITRE Walter CENCIG, GREFFIER,

VU LA REQUETE QUI PRECEDE, LES MOTIFS Y ENONCES,

VU LES ARTICLES L.225-100 ET R.225-64 DU CODE DE COMMERCE,

PROROGEONS LE DELAI DE TENUE DE L'A.G.O. ANNUELLE DE LA SOCIETE REQUERANTE JUSQU'AU **31/12/2020.**

DISONS QU'IL NOUS EN SERA REFERE EN CAS DE DIFFICULTE.

ORDONNONS LA NOTIFICATION DE LA PRESENTE ORDONNANCE A LA SOCIETE REQUERANTE PAR LETTRE SIMPLE.

LAISSONS LES DEPENS DE LA PRESENTE ET SES SUITES, DONT FRAIS DE GREFFE TAXES ET LIQUIDES A LA SOMME DE 33,31 EUROS, A LA CHARGE DE CETTE DERNIERE.

FAIT A TARASCON, LE 25/09/2020.

LE GREFFIER

LE VICE PRESIDENT

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME
TARASCON LE 25/09/2020
LE GREFFIER

